

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Fourniture, livraison et service après -vente des matériels roulants pour le renforcement du secteur judiciaire et pénitentiaire en République démocratique du Congo

Objet de l'appel

Dans le cadre du soutien à la Politique Nationale de Réforme de la Justice (PNRJ), le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et l'Union européenne ont conjointement lancé le Programme d'Appui à la Réforme de la Justice II (PARJ II). Ce programme vise à renforcer la gouvernance et l'état de droit, notamment en améliorant l'indépendance du pouvoir judiciaire et la performance du ministère de la Justice, conformément aux axes 2 et 3 de la PNRJ. Parmi les actions prévues figure le renforcement des capacités opérationnelles pour faciliter les déplacements des juridictions, des offices des parquets, de l'administration pénitentiaire et des divisions provinciales de la justice.

Cette acquisition est destinée à améliorer leur fonctionnement en facilitant la mobilité du personnel judiciaire, des huissiers de justice et des agents pénitentiaires dans l'exercice de leurs missions. Elle contribuera à accélérer le traitement des dossiers des détenus tout en garantissant leur intégrité physique et morale lors de leurs déplacements.

Le présent avis sollicite des manifestations d'intérêt de la part de fournisseurs qualifiés et expérimentés pour la fourniture, livraison et le service après-vente de matériel roulant conforme aux spécifications techniques et aux normes de qualité requises. Les entreprises intéressées doivent démontrer leur capacité à fournir les biens demandés dans les délais impartis et à des conditions compétitives.

Les matériels à acquérir sont répartis comme suit :

Réf.	Items	Zone de livraison				Total / unités
		Kinshasa	Kasaï (Tshikapa)	Equateur (Mbandaka)	Ituri (Bunia)	
Lot 01	Véhicules 4 x 4 tout-terrain destinés au transport du personnel judiciaire	0	3	4	4	11
Lot 02	Fourgons cellulaires pour le transport des prévenus et prisonniers	0	1	1	0	2
Lot 03	Motos destinées au transport du personnel judiciaire et pénitentiaire	4	10	10	21	45

- a) **Lot 01 : Onze (11) Véhicules 4 x 4 tout-terrain** pour le renforcement du secteur judiciaire dans les provinces de l'Equateur (Mbandaka), l'Ituri (Bunia) et le Kasaï (Tshikapa), en RD Congo :
- Le véhicule sera utilisé pour transporter au minimum dix personnes avec leurs équipements et bagages sur tout type de route, y compris en brousse (« off road »)

- b) **Lot 02 : Deux (2) Fourgons cellulaires** pour le renforcement du secteur pénitentiaire dans les provinces de l'Equateur (Mbandaka) et le Kasai (Tshikapa), en RD Congo.
- Les fourgons cellulaires sont des véhicules destinés au transport des prisonniers et nécessitant par conséquent des aménagements en termes de sécurité.
 - Le véhicule sera utilisé pour transporter au minimum treize (13) personnes sur tout type de route y compris en brousse (« off road »).
- c) **Lot 03 : Quarante-cinq (45) Motos et casques** pour le renforcement des secteurs judiciaire et pénitentiaire dans les provinces de l'Equateur (Mbandaka), l'Ituri (Bunia), le Kasai (Tshikapa) et la Ville province de Kinshasa, en RD Congo.
- Les motos seront utilisées pour transporter deux (2) personnes au moins sur tout type de route y compris en brousse (« cross »), en particulier sur des routes sablonneuses.
 - Les motos doivent être livrées pleinement testées et prêtes à l'emploi sur le site de livraison.
 - Deux (2) Casques de sécurité par moto.

Constitution du dossier de manifestation d'intérêt.

Les entreprises qualifiées et expérimentées intéressées par tout ou partie de ce marché de fournitures produiront une lettre précisant le (s) lot (s) qui suscite leur intérêt. Ces lettres seront accompagnées d'un dossier constitué comme suit :

- Les documents relatifs au statut juridique de l'entreprise.
- Les bilans des trois dernières exercices clos.
- La présentation de l'entreprise
- Les références des projets/marchés similaires réalisés au cours des 5 dernières années
- Tout renseignement additionnel que l'entrepreneur juge pertinent de porter à la connaissance de la COFED.

Envoi des manifestations d'intérêts

Les entreprises intéressées doivent envoyer et/ou déposer leur manifestation d'intérêt et leur dossier, par le moyen de leur choix (courrier, postal, porteur, ou courrier électronique), à :

*Monsieur l'Ordonnateur national du FED en RDC, représenté par l'Ordonnateur national délégué
S/C Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national délégué du FED – COFED
Sis Hôtel des Impôts (Bâtiment de la Direction Générale des Impôts) – croisement des avenues des
Marais et province orientale – Gombe, Kinshasa/Gombe. République Démocratique du Congo –
Tél. : +243 81 555 36 44 E-mail : cofed@cofed.cd*

Les dossiers **doivent** porter la mention « *manifestation d'intérêt pour la fourniture de matériel roulant* » et sont **attendus** pour le **08 août 2024 au plus tard à 15h30**.

La publication d'un avis à manifestation d'intérêt (AMI) n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre le projet annoncé ni à consulter toutes les entreprises ayant répondu à cette AMI.